

La croissance démographique reste soutenue, grâce au dynamisme des grandes aires urbaines

Avec 7 917 000 habitants au 1^{er} janvier 2016, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région la plus peuplée de France. La croissance de sa population, portée de façon équilibrée par l'excédent des naissances et des arrivées dans la région, est soutenue et supérieure à la moyenne nationale. La Haute-Savoie est le département le plus dynamique de France métropolitaine. Le Cantal et l'Allier, quant à eux, perdent des habitants. La croissance se concentre dans les grandes aires urbaines, avec le regain démographique des grands pôles qui s'associe au dynamisme périurbain. Les communes isolées restent à l'écart de cet essor démographique.

Christelle Thouilleux, Emma Bianco, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, 7 917 000 habitants vivent en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 12,3 % de la population métropolitaine. La région demeure la 2^e région la plus peuplée après l'Île-de-France. Avec 283 000 habitants supplémentaires entre 2011 et 2016, sa population croît à un rythme de + 0,7 % par an, supérieur à la moyenne nationale (+ 0,4 %). Si au niveau national le dynamisme démographique s'affaiblit, la région fait partie des trois régions françaises (avec les Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui maintiennent leur rythme de croissance par rapport à la période 2006-2011 (*figure 1*).

Un accroissement démographique porté par un excédent naturel et migratoire

Sur la période récente (2011-2016), Auvergne-Rhône-Alpes se classe au 3^e rang derrière la Corse, l'Occitanie et au même niveau que les Pays de la Loire pour son rythme de croissance démographique. La croissance de la population régionale est portée de façon équilibrée à la fois par l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel positif, *définitions*) et par l'excédent des arrivées dans la région sur les départs (solde migratoire positif), comme celle des Pays de la Loire.

1 Un dynamisme démographique porté par un excédent naturel et migratoire

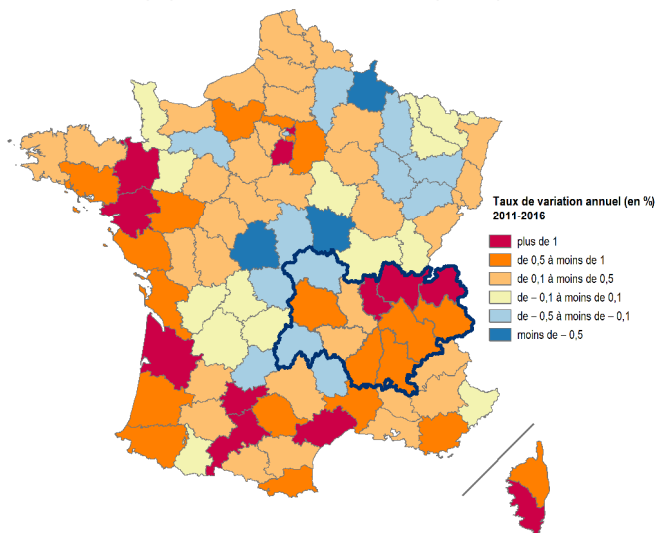
Évolution de la population entre 2011 et 2016 et entre 2006 et 2011 par département et contributions des soldes naturel et migratoire

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
	2006	2011	2016	de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016
Ain	566 740	603 827	638 425	+ 1,3	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,8	+ 0,7
Allier	343 309	342 729	339 384	0,0	- 0,2	- 0,3	- 0,3	+ 0,2	+ 0,1
Ardèche	306 238	317 277	325 157	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,1	0,0	+ 0,6	+ 0,5
Cantal	149 682	147 577	145 969	- 0,3	- 0,2	- 0,4	- 0,5	+ 0,1	+ 0,3
Drôme	468 608	487 993	508 006	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,5
Isère	1 169 491	1 215 212	1 252 912	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,1
Loire	741 269	749 053	761 997	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,3	- 0,1	+ 0,1
Haute-Loire	219 484	224 907	227 339	+ 0,5	+ 0,2	0,0	- 0,1	+ 0,5	+ 0,3
Puy-de-Dôme	623 463	635 469	650 700	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,4
Rhône	1 669 655	1 744 236	1 835 903	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,2
Savoie	403 090	418 949	429 681	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,2
Haute-Savoie	696 255	746 994	801 416	+ 1,4	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,8	+ 0,8
Auvergne-Rhône-Alpes	7 357 284	7 634 223	7 916 889	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3
France métropolitaine	61 399 733	63 070 344	64 468 792	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,1

Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

2 Une croissance démographique soutenue en Haute-Savoie, dans l'Ain et dans le Rhône

Évolution de la population entre 2011 et 2016 par département



Sources : Insee, Recensements de la population 2011 et 2016

Forte croissance en Haute-Savoie et déclin démographique dans l'Allier et le Cantal

La Haute-Savoie présente la croissance démographique la plus soutenue de France métropolitaine (+ 1,4 % par an entre 2011 et 2016, comme entre 2006 et 2011), notamment en lien avec l'attractivité du bassin genevois. Le département cumule excédents migratoire et naturel importants. L'Ain, également influencé par l'attractivité genevoise, ainsi que le Rhône font aussi partie des dix départements nationaux les plus dynamiques, autour de + 1 % par an. La croissance s'est accélérée dans le Rhône, avec notamment le développement de la Métropole de Lyon, et a ralenti dans l'Ain par rapport à la période 2006-2011.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le **solde migratoire** apparent, appelé ici « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle et dans les communes attirées par celui-ci. Les « grandes aires urbaines » sont composées des **grands pôles urbains** de plus de 10 000 emplois et des **espaces périurbains** (couronnes et communes multipolarisées autour des grands pôles). Les autres communes sous influence des pôles constituent les **moyennes et petites aires urbaines**, autour de pôles concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Les **communes isolées** se situent hors de l'influence des pôles.

Deuxième département le plus peuplé de la région, l'Isère voit sa population augmenter moins vite entre 2011 et 2016 (+ 0,6 % par an) qu'entre 2006 et 2011. La croissance de l'Ardèche, de la Haute-Loire et de la Savoie tend également à ralentir entre les deux périodes. L'essor démographique est stable dans la Drôme, mais supérieur à la moyenne régionale. Il s'accélère un peu dans la Loire et le Puy-de-Dôme.

Enfin, le déclin démographique de l'Allier et du Cantal se poursuit, essentiellement dû à un déficit naturel lié au vieillissement de leur population, que le solde migratoire ne parvient pas à compenser. La situation se redresse toutefois dans le Cantal par rapport à la période 2006-2011, tandis que le déficit se creuse dans l'Allier (figure 2).

Un dynamisme démographique soutenu dans les grandes aires urbaines

Les grandes aires urbaines de la région (*définitions*) concentrent les plus forts taux de croissance de la population. Elles sont constituées des grands pôles urbains (+ 0,8 % par an en moyenne entre 2011 et 2016) et des espaces périurbains (+ 1,0 %). Ces derniers restent donc les territoires les plus dynamiques de la région, malgré un net ralentissement de leur croissance démographique par rapport à la période précédente.

L'étalement urbain s'accompagne du développement des espaces périurbains des grandes agglomérations, très attractifs, avec notamment l'installation de jeunes ménages qui entraîne une hausse du solde migratoire, mais également un accroissement naturel.

Seuls les grands pôles urbains s'avèrent plus dynamiques récemment qu'entre 2006 et 2011 (+ 3 points). Les autres types de territoires voient leur essor démographique ralentir entre les deux périodes, et ce, d'autant plus que l'on s'éloigne des grands pôles. La croissance de la population ralentit également dans les petites et moyennes aires urbaines, passant de + 0,5 % à + 0,2 % par an en moyenne. Enfin, la situation démographique des communes isolées, hors influence des villes, se détériore. Sur la période récente, leur population diminue en moyenne de 0,3 % par an alors qu'elle était stable précédemment.

Dans chaque type de territoire, les évolutions de population constatées entre les deux périodes proviennent essentiellement de celles du solde migratoire. ■

Avertissement :

Afin d'améliorer la prise en compte de la multi résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2011 et 2016 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire. Une estimation au niveau national en sera publiée le 15 janvier 2019.

Sources

Depuis 2004, la méthode du **recensement de la population** est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les **populations légales** publiées fin 2018, qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2019, sont millésimées 2016, car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2014 à 2018 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2018

Pour en savoir plus

- « Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française », Insee Focus n°138, décembre 2018
- « Une croissance démographique soutenue, mais des disparités départementales », Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 31, décembre 2017

